



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 63

Votants : 69 (dont 6 procurations)

N°4 B/

OBJET :

POLITIQUES  
CONTRACTUELLES

CONTRAT AMBITION  
REGION  
2017-2019

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 27 NOV. 2017

Publiée ou notifiée

le : 27 NOV. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (à partir de la délibération n°10) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER (jusqu'à la délibération n°20) - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – R. LOVATY – C. BERTIN (jusqu'à la délibération n°26) – A. CORNE (à partir de la délibération n°21) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – M. GUYOT – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°13) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY (jusqu'à la délibération n°9) - M.J. CONTE – C. LEPRAT (jusqu'à la délibération n°20) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. AG. CROUZIER à C. BERTIN (à partir de la délibération n°21), Vice-Président.

Mme et MM. A. CORNE à JS. LALOY (jusqu'à la délibération n°21) – JM. BOUREL à F. SEMONSUT – C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°12) – JJ. MARMOL à G. MAQUIN – YJ. BIGNON à S. FONTAINE – B. KADJAN à JL. GUITARD – C. POMMERAY à F. SKVOR (à partir de la délibération n°9), Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mme et MM. P. COLAS – F. BOFFETY – M. MERLE, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** le projet d'agglomération de Vichy Communauté adopté par le conseil communautaire le 28 septembre 2017,

**Vu** la délibération de l'Assemblée plénière du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes des 14 et 15 avril 2016 portant notamment la création des contrats d'aménagement intercommunal,

**Vu** la délibération n°1450 de la Commission permanente du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes du 17 novembre 2016 relative au soutien aux politiques territoriales, et notamment la mise en œuvre des contrats ambition région,

**Considérant** le programme opérationnel ci-annexé constituant la demande déposée au Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes au titre du contrat ambition région 2017-2019, et pour lequel l'accompagnement financier global est de 2,252 M €,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- De valider le programme opérationnel ci-annexé et de le transmettre au Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 novembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



CONTRAT AMBITION REGION  
PROGRAMME OPERATIONNEL  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VICHY COMMUNAUTE

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Descriptif succinct de l'opération	Calendrier de réalisation	Coût total HT	Intervention régionale		Autres financements sollicités
					Taux	Montant de subvention sollicitée	
CA Vichy Communauté	Axe Allier : Développement touristique en rive gauche de l'Allier (Phase 1 de la Boucle des Isles au Point de l'Europe) - Aménagements urbains	Projet d'aménagement global du secteur Rive gauche de l'Allier comprenant : la restauration écologique et mise en valeur de la boucle des Isles en rive gauche ; desserte des activités de la boucle des Isles (accès, réorganisation de la circulation et du stationnement) ; restauration écologique et mise en valeur de la confluence du Sarmon sur l'Allier ; aménagement de la place de la source Intermittente ; aménagement du secteur de la tête de pont et de ses accès en Rive gauche (Carré d'As compris) ; aménagement du secteur de la tête de pont et de ses accès en Rive droite (square Albert 1er et Aristide Briand/SOURCE de l'Hôpital); Schéma d'organisation et d'aménagement du vieux Vichy (place d'Allier, rue d'Allier, place Sévigné). L'assiette retenue concerne la partie "aménagements urbains" pour une prévision de dépenses de 5,2 M€ sur un projet global évalué à 18M€.	2018-2020	5 200 000 €	32%	1 652 000 €	Sur le projet global à 18M€ (répartition des assiettes à définir): CPER : 1 000 000€ Département : 1 743 000€ Agence de l'eau : 3 000 000€ Commune de Bellevue : 1000000€ Commune de Vichy: 2000000€
CA Vichy Communauté	Stade équestre de Vichy	Le projet concerne la rénovation d'un site en cœur urbain, propriété de la Société Hippique Française, objet d'un bail emphytéotique jusqu'en 2038 au profit de Vichy Communauté. Le site actuellement en herbe et non couvert, permet l'accueil d'un nombre limité d'événements : 8 par an d'avril à septembre (- 20 jours d'occupation par an). En 5 ans, l'objectif est de passer de 4 000 à 12 000 nuitées de participants et accompagnateurs dont une grande partie en hiver, et de 49 jours à 137 jours d'occupation du site. Les investissements programmés sur ce projet sont : Phase 1 (d'ici mars 2018) : transformation de la piste en herbe en une carrière synthétique paysagée de 100 X 70, agrandissement et sécurisation du parking Phase 2 : aménagement d'un manège couvert de 40 X 70 m, renforcement des réseaux et accueil abrité de 700 m²	2018	2 300 000 €	13%	300 000 €	Etat 200 000€ Département 375 000€ SHF 70 000€
Lavoine ou CA Vichy Communauté selon le projet	Réalisation d'un équipement structurant en cœur de bourg	Opération qui s'inscrit dans le cadre du projet de développement touristique : aménagement d'un local vacant du bourg en un lieu de pratiques d'activités sportives en site couvert. Le projet précis des aménagements sera défini en lien avec le projet de développement du foyer de Montoison et la stratégie de développement des activités de pleine nature portée par Vichy Communauté. A noter : la maîtrise d'ouvrage pourra être communale ou intercommunale.	2018	450 000 €	7%	30 000 €	Département 100000€ LEADER 175000€ Vichy Co 45000€
Arfeuilles	Aménagement de la zone de la Melle	Ce quartier du bourg en totale déshérence mérite d'être requalifié (pour l'ancienne usine de tissage) et surtout reconstruit (pour le projet de construction bois des ateliers et entrepôts communaux, qui nous concerne ici) car les bâtiments menaçaient ruine. Il s'agit, dans le prolongement de la plateforme de broyage/stockage/séchage/appro en plaquette forestière, de reconstruire les entrepôts communaux dans la même configuration que la plateforme, qui font cruellement défaut à l'heure actuelle. La construction se fera en bois local et permettra d'intégrer un système de levage des charges lourdes, un banc de sciage pour la production de plaquette sans écorce, et des ateliers d'entretien et de réparation du matériel communal très important et très diversifié du fait de la configuration et du superficiaire de la Commune (6000 Ha, 4 vallées, et 58km de linéaire de voirie communale goudronnée).	2018-2019	400 000 €	8%	30 000 €	Département 80000€ LEADER 80000€ Vichy Co 80000€
Espinasse-Vozelle	Aménagement d'un quartier séniors	Première tranche comptant 4 logements d'un programme global de 10 cottages ayant pour objectif de trouver une solution pour les personnes âgées souhaitant rester à domicile sans pour autant être isolées de la vie du centre-bourg.	2017-2018	523 235 €	6%	30 000 €	Département 54 082€ (proratisé - montant prévu 90 000€ sur 870 732€)
Cusset	Requalification de la place Victor Hugo	Les objectifs de l'aménagement sont: repositionner la place Victor Hugo comme place publique centrale de Cusset ; rendre facile, agréable et attrayante la visite à pied de cette place centrale ; offrir un aménagement de qualité afin d'amplifier l'attractivité commerciale du lieu et valoriser les façades patrimoniales et édifices remarquables ; mettre en valeur de nombreux éléments remarquables autour de cet espace ; réduire l'impact du stationnement ; imaginer un espace unitaire capable de redonner une véritable image de marque identitaire pour la commune ; améliorer la qualité de vie quotidienne des usagers ; rechercher une composition capable d'accepter une multitude d'usages, hébergeant notamment un Pôle d'Echange.	2017-2019	1 057 935 €	6%	70 000 €	Vichy Co 183000€ Département 183000€
Bellevue sur Allier	Ecole Burlet	Le projet de restructuration du groupe scolaire permettra de créer un restaurant scolaire au rez-de-chaussée pour accueillir les enfants sur site ; réhabiliter la salle multiscénar de l'étage ; transformer d'anciens garages du rez-de-jardin en locaux de stockage ; démolir l'ancien préau et en créer un nouveau, plus fonctionnel ; mettre aux normes d'accessibilité ce groupe scolaire.	2017-2018	1 382 500 €	5%	70 000 €	ETAT 493 888€ Département 300 000€ Vichy Communauté 158 954€
Cognat-Lyonne	Pôle multiservices	Projet de Pôle multiservices visant à créer une nouvelle offre de commerces et de services, adaptée aux besoins de la population en les regroupant dans le centre-bourg, au carrefour de 2 RD. Ce pôle est constitué de : une boulangerie-pâtisserie ; salon de coiffure ; agence postale ; cabinet médical ; maison d'assistantes maternelles ; médiathèque avec salle de lecture ; autres services souhaités (tabac, journaux). Projet qui comprendra dans sa totalité la création de 426 m² de surfaces commerciales et de services.	2017-2018	1 040 783 €	7%	70 000 €	ETAT 140 458€ Département 90 000€ Vichy Co 60 000€ Enveloppe parlementaire 30000€ La Poste 12 500€
Total				12 384 453 €	18%	2 252 000 €	
				Enveloppe CAR		2 252 000 €	
				Credits non Récupérés		- €	

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16

Objet de l'acte : NOVEMBRE 2017 - POLITIQUES CONTRACTUELLES - CONTRAT  
AMBITION REGION 2017-2019

.....  
Date de décision: 16/11/2017

Date de réception de l'accusé 27/11/2017

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 16NOV2017\_4B

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171116-16NOV2017\_4B-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 4 B.pdf ( 003-240300426-20171116-16NOV2017\_4B-DE-1-1\_1.pdf )